

# REPONSE DE LA DIRECTION AU RAPPORT D'EVALUATION ANNUEL 2021 ET AU PLAN D'EVALUATION 2022-2023

**Documents supplémentaires relatifs à ce point de l'ordre du jour : UNAIDS/PCB (49)/21.27; UNAIDS/PCB (49)/CRP1**

**Mesures à prendre au cours de la présente réunion : le Conseil de Coordination du Programme est invité à :**

Voir les points de projet de décision dans les paragraphes ci-dessous :

14. Rappelle la décision 11 de la 45<sup>e</sup> session du Conseil de Coordination du Programme approuvant le Plan d'évaluation 2020-2021 de l'ONUSIDA ainsi que les décisions 9.1 et 9.2 de la 47<sup>e</sup> session du Conseil de Coordination du Programme se félicitant des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Politique d'évaluation et du Plan d'évaluation, reconnaissant le travail important effectué par le Comité consultatif d'experts à l'appui du Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA, et demandant que le prochain rapport annuel soit présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2021 ;
15. Se félicite des progrès continus dans la mise en œuvre de la politique d'évaluation et du plan d'évaluation 2020-2021 et, compte tenu de la situation financière de l'organisation, réitère la décision 9.3 de la 47<sup>e</sup> session du Conseil de Coordination du Programme demandant au Directeur exécutif de veiller à ce que la fonction d'évaluation reste suffisamment dotée en ressources et en personnel conformément à la politique d'évaluation approuvée par le Conseil de Coordination du Programme dans la décision 6.6 de sa 44<sup>e</sup> session ;
16. Accepte la composition du Comité consultatif d'experts sur l'évaluation proposée par le Bureau du CCP pour la période 2022-2023 comme mentionné à l'annexe 1 du rapport annuel 2021 (UNAIDS/PCB (49)/21.28), approuve le Plan d'évaluation 2022-2023 (UNAIDS/PCB (49)/21.28) entériné par le Comité consultatif d'experts et attend avec impatience le prochain rapport d'évaluation annuel qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2022 ;
17. Prend note du résumé des principales conclusions des évaluations menées en 2021 et de la réponse de la direction au rapport d'évaluation annuel et au plan d'évaluation 2022-2023.

**Implications financières pour la mise en œuvre des décisions : aucune**

## Introduction

1. La direction de l'ONUSIDA exprime sa gratitude au Bureau de l'évaluation pour son travail de mise en œuvre du plan d'évaluation 2020-2021 et reconnaît ses efforts constants pour produire des preuves sur la haute qualité et pertinence de l'évaluation, en adaptant ses méthodes si nécessaire en réponse au contexte difficile de la pandémie de COVID-19. Le Bureau de l'évaluation, en collaboration avec le Groupe d'évaluation des Coparrainants, et avec le soutien du Comité consultatif d'experts, apporte d'importantes contributions à l'apprentissage collectif et à la performance du Programme commun, en vue d'atteindre les indicateurs de la *Stratégie de l'ONUSIDA 2016-2021 : Initiative On the Fast Track to End AIDS* et Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2016-2021 de l'ONUSIDA. La direction reste déterminée à maintenir l'investissement dans la fonction d'évaluation, en tenant compte de la situation financière globale du Programme commun.
2. La Directrice exécutive de l'ONUSIDA reconnaît ses responsabilités telles qu'énoncées dans la Politique d'évaluation, paragraphe 56, de sauvegarder l'intégrité et l'indépendance de la fonction d'évaluation ; garantir les ressources humaines et financières nécessaires à l'évaluation ; favoriser un environnement propice à l'évaluation ; promouvoir une culture d'apprentissage, de responsabilité et de gestion axée sur les résultats ; veiller à ce que les recommandations de l'évaluation soient suivies d'effet ; et offrir des occasions d'utiliser les constatations et les preuves de l'évaluation. La direction a activement appliqué les conclusions et recommandations de l'évaluation aux travaux du Programme commun, notamment celles décrites dans l'Évaluation indépendante de la riposte du système des Nations Unies au sida 2016-2019.<sup>1</sup> Celles-ci ont guidé l'élaboration du nouveau Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités, et continuent d'être mises en œuvre. La direction est reconnaissante de la collaboration et suivi continu du Bureau de l'évaluation en ce qui concerne cette évaluation commune phare, par exemple à travers l'évaluation prévue du mécanisme de financement de l'enveloppe pays en 2022 : l'une des actions de suivi décrites dans la réponse de la direction.
3. L'ONUSIDA se félicite du Plan d'évaluation 2022-2023 et reconnaît la valeur d'un plan et d'un bureau d'évaluation dynamique et l'importance de ses contributions à la réalisation des nouveaux objectifs définis dans la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 et le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA 2022-2026.

## **Renforcer une culture d'apprentissage et d'amélioration continue, pour renforcer les résultats de l'ONUSIDA pour les personnes et maximiser les contributions à la nouvelle Stratégie mondiale de lutte contre le sida**

4. Sept thèmes d'évaluation ont été abordés par le Bureau de l'évaluation en 2021, dont quatre liés au Programme commun et trois axés sur le Secrétariat. Le tableau ci-dessous résume les conclusions et les principaux domaines d'intérêt, et comprend des liens vers les rapports pertinents lorsqu'ils ont été finalisés. Les évaluations et les

---

<sup>1</sup> Voir ONUSIDA / CCP (47)/20.32. Disponible en ligne à l'adresse : [https://www.unaids.org/sites/default/files/media\\_asset/Independent\\_Evaluation\\_UN\\_Response\\_AIDS\\_EN.pdf](https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/Independent_Evaluation_UN_Response_AIDS_EN.pdf)  
Voir également la réponse de la direction à l'évaluation indépendante de la riposte du système des Nations Unies au sida 2016-2019 (UNAIDS/PCB (47)/20.32), disponible en ligne à l'adresse [https://www.unaids.org/sites/default/files/media\\_asset/Management\\_Response\\_Independent\\_Evaluation\\_EN.pdf](https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/Management_Response_Independent_Evaluation_EN.pdf)

réponses du Programme commun sont disponibles sur le site Web de l'ONUSIDA à l'adresse : <https://www.unaids.org/en/whoweare/evaluation>

non-éditée

Sujet	Principales constatations (pour les évaluations terminées) ou domaines d'intérêt (pour les évaluations en cours)	Rapport complet	Réponse de la direction
<b>Évaluation du Programme commun</b>			
<b>Violence à l'égard des femmes et des filles.</b>	L'évaluation a révélé que le Programme commun aide dans une certaine mesure les pays à travailler en collaboration avec les réseaux de femmes et de la société civile concernés pour lutter contre les inégalités de genres, le VIH et la violence à l'égard des femmes et des filles. Cependant, une attention insuffisante est accordée aux approches transformatrices pour s'attaquer aux causes structurelles et profondes de l'inégalité de genres, du VIH et de la violence à l'égard des femmes et des filles.	<a href="https://www.unaids.org/en/resources/documents/2021/2021_joint-evaluation-preventing-responding-violence-women-girls">https://www.unaids.org/en/resources/documents/2021/2021_joint-evaluation-preventing-responding-violence-women-girls</a>	Finalisé et à paraître prochainement sur <a href="http://unaids.org">unaids.org</a>
<b>Populations clés</b>	En cours - l'évaluation évaluera dans quelle mesure le Programme commun soutient la fourniture de services et s'engage stratégiquement avec les parties prenantes de gouvernement pour améliorer les politiques et l'environnement des populations clés, et comment il offre de l'espace aux groupes et réseaux dirigés par les populations clés dans les processus de prise de décision. L'évaluation évalue également si les agences des Nations Unies sont suffisamment équipées, en termes de ressources humaines et financières, pour fournir le soutien nécessaire aux populations clés différentes et croisées, notamment les jeunes.	À terminer début 2022	
<b>Efficacité et durabilité</b>	En cours – la Stratégie mondiale de lutte contre le sida inclut « des ressources efficaces et durables pour la riposte au sida » comme l'un de ses résultats stratégiques, en se concentrant sur une action transformatrice dans trois domaines : la solidarité mondiale et la responsabilité partagée dans la mobilisation de nouvelles ressources importantes ; l'égalité et l'impact stratégique des allocations de ressources ; et la concentration des ressources sur les contextes, les populations et les approches révolutionnaires qui auront le plus grand impact. L'évaluation devrait fournir des recommandations concrètes aux Coparrainants et au Secrétariat pour maximiser leurs contributions à des	À terminer début 2022	

	ressources efficaces et durables pour la riposte au VIH, en faisant le point sur les approches à succès, celles ce que le Programme commun devrait arrêter d'utiliser et les principales lacunes.		
<b>Collaboration au niveau des pays</b>	Des évaluations du Programme commun ont été menées au Bénin, au Brésil, en République démocratique du Congo, au Gabon et au Ghana. Rapports en cours de finalisation.	À venir	
<b>Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA</b>			
<b>Plan d'action pour le genre</b>	L'évaluation a recommandé une approche fondée sur les données probantes pour dresser un tableau des dimensions de la diversité de genre (et autres) et pour développer une théorie du changement relative au Plan d'action pour le genre, avec des indicateurs de performance clés. La formation a besoin d'une optique transformatrice en matière de genre et les opportunités devraient être ouvertes à tous. La technologie, dont l'utilisation a augmenté pendant la pandémie de COVID-19, semble être un atout et l'ONUSIDA devrait maintenir ses avantages.	<a href="https://www.unaids.org/en/resources/documents/2021/evaluation-UNAIDS-Secretariat-Gender-Action-Plan">https://www.unaids.org/en/resources/documents/2021/evaluation-UNAIDS-Secretariat-Gender-Action-Plan</a>	Réponse de la direction rédigée avec le Cabinet pour examen et finalisation
<b>Des systèmes résilients et durables pour la santé</b>	L'examen a fourni des preuves convaincantes provenant d'entretiens avec des informateurs clés et de sources documentaires selon lesquelles le financement externe de la riposte au VIH a apporté d'importantes contributions au soutien des éléments constitutifs du système de santé. Les ripostes au VIH ont été à l'origine d'innovations programmatiques et d'approches centrées sur la personne, notamment par le biais de modèles de prestation de services différenciés (DSD) qui démontrent un passage du modèle clinique « mesure unique pour tous » à ceux qui répondent de plus en plus aux différents besoins et contextes des demandeurs. L'ONUSIDA a joué un rôle déterminant dans le renforcement des capacités et de la représentation des Organisations de la société civile dans les mécanismes nationaux de gouvernance, de planification et de responsabilisation de la riposte au VIH, et au-delà du VIH dans certains contextes.	<a href="https://www.unaids.org/en/resources/documents/2021/20210617_evaluation_RSSH">https://www.unaids.org/en/resources/documents/2021/20210617_evaluation_RSSH</a>	N/A (examen des preuves)

<b>Travail régional, interpays et national</b>	En cours - soutien axé sur la demande aux bureaux de pays de l'ONUSIDA, aux équipes d'appui régionales et aux départements et équipes du centre mondial du Secrétariat. La promotion et le soutien des examens et des évaluations contribuent à une culture d'apprentissage, d'évaluation et d'amélioration continue.	N / D	N / D
--	---	-------	-------

non-éditée

5. La direction de l'ONUSIDA apprécie la qualité, l'orientation nationale et les méthodologies inclusives utilisées pour mettre en œuvre les évaluations communes du Plan d'évaluation 2020-2021, en particulier compte tenu des défis importants et continus présentés par la pandémie de COVID-19. L'évaluation externe des cinq évaluations menées en 2020 fournit une validation et une assurance qualité importantes, qualifiant quatre rapports de « bons » et un de « passable ».<sup>2</sup>
6. Les évaluations de 2021 sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, le travail avec et pour les populations clés, et le financement efficace et durable de la riposte au sida, sont particulièrement opportuns et pertinents à la lumière de la nouvelle Stratégie mondiale de lutte contre le sida et de ses domaines d'intervention. Ces domaines figurent également en bonne place dans l'alignement du Secrétariat de l'ONUSIDA et la conception des quatre domaines de pratique du Secrétariat. Les conclusions et recommandations de l'évaluation seront utilisées pour éclairer la conception des plans de travail au cours de l'exercice biennal 2022-2023, dans le contexte général et les objectifs du Cadre unifié de budget, de résultat et des responsabilités, et pour approfondir l'apprentissage et l'action organisationnels grâce au développement de nouvelles communautés de pratique du Programme commun, ainsi que le déploiement des ressources de l'enveloppe pays.
7. En ce qui concerne les évaluations prévues en 2022-2023, la direction de l'ONUSIDA est reconnaissante de l'accent mis sur les priorités de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et les domaines généraux d'avantage stratégique comparatif du Programme commun. Il s'agit notamment d'informations stratégiques (centres de données), de politiques et de plaidoyer, de suivi dirigé par la communauté et du partenariat de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial. La direction de l'ONUSIDA attend en outre avec impatience l'opportunité de tirer des enseignements de l'expérience acquise à ce jour avec la mise en œuvre du financement de l'enveloppe pays, l'une des innovations à émerger du Groupe d'examen mondial<sup>3</sup> et le modèle opérationnel révisé du Programme commun, en vigueur depuis 2018. Comme indiqué dans la réponse de la direction à l'évaluation indépendante de la riposte du système des Nations Unies au sida 2016-2019, la direction s'est engagée à apporter des changements structurels au financement de l'enveloppe pays, selon les besoins, sur la base et conformément à la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida et aux résultats globaux du nouveau Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités.

## Renforcement de la cohérence de la fonction d'évaluation du système des Nations Unies

8. La direction de l'ONUSIDA note avec satisfaction l'engagement du Bureau de l'évaluation et son soutien aux processus d'évaluation plus larges du système des Nations Unies. Cet engagement a mis en évidence le rôle et la contribution du Programme commun dans la mise en œuvre des cadres de coopération pour le développement durable des Nations Unies au niveau des pays, en soutenant la réalisation des objectifs spécifiques au VIH, en améliorant la qualité de la programmation commune et, du point de vue du processus, en faisant participer la société civile, entre autres contributions. Les enseignements tirés de ces évaluations permettront à

<sup>2</sup> Veuillez vous référer au par. 32, UNAIDS / CCP (49)/21.28.

<sup>3</sup> Voir Groupe d'examen mondial sur l'avenir du modèle du Programme commun de l'ONUSIDA, rapport final. Disponible en ligne à l'adresse : [https://www.unaids.org/sites/default/files/media\\_asset/final-report\\_grp\\_en.pdf](https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/final-report_grp_en.pdf)



l'ONUSIDA de maximiser sa contribution à la force et à la pertinence de la programmation commune des Nations Unies et de son soutien aux pays atteignant les objectifs et cibles du Programme de développement des Nations Unies à l'horizon 2030, notamment la fin de l'épidémie de sida.

9. La direction de l'ONUSIDA est reconnaissante que le Bureau de l'évaluation envisage de rester un membre actif du Groupe d'évaluation des Nations Unies, contribuant à divers groupes de travail (en particulier en ce qui concerne les évaluations communes et à l'échelle du système) et les évaluations COVID-19.

### Ressourcer la fonction d'évaluation

10. Cette réponse de la direction donne un bref aperçu des contributions de la fonction d'évaluation au travail du Programme commun, et s'engage à garantir que la fonction d'évaluation à l'ONUSIDA et sa performance efficace sont maintenues.
11. La direction de l'ONUSIDA souhaite noter que la capacité de la fonction d'évaluation doit être adaptée et proportionnée à l'espace financier actuel dont dispose le Programme commun. L'alignement en cours a dû prendre en considération un nouvel environnement financier, avec de sérieuses contraintes imposées par les récentes réductions de financement. En 2021, l'ONUSIDA aurait un écart de 20 millions de dollars US par rapport à son objectif de mobilisation de ressources de 187 millions de dollars US, et à l'horizon 2022, il y a un écart projeté de 35 millions de dollars US par rapport au budget de base approuvé par le Conseil de Coordination du Programme de 210 millions de dollars US. Les ressources du Bureau de l'évaluation font partie du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de base, et dans les efforts visant à protéger les capacités de base globales du Programme commun dans l'environnement budgétaire actuel, la direction est d'avis que le moment n'est pas propice pour envisager d'étendre le Bureau de l'évaluation en ajoutant un troisième poste, à un moment où de nombreuses autres fonctions essentielles du Secrétariat et des Coparrainants voient leur effectif réduit.
12. La direction de l'ONUSIDA reconnaît la nécessité de favoriser la cohérence et les synergies entre les coparrainants et recommande donc d'explorer les options de réduction des coûts et d'efficacité, en s'appuyant sur le leadership et les capacités des coparrainants dans le domaine de l'évaluation, et en s'appuyant sur la collaboration positive à ce jour.

### Conclusion

13. La direction de l'ONUSIDA se félicite de la poursuite des travaux visant à opérationnaliser et à mûrir la fonction d'évaluation, sur la base de la politique d'évaluation adoptée par le Conseil de Coordination du Programme en 2019, et réaffirme son engagement à réaliser toujours plus de responsabilité, de transparence, de prise de décision fondée sur des données probantes et d'apprentissage organisationnel dans l'ensemble du Programme commun. La direction s'engage à maintenir l'investissement dans la fonction d'évaluation et à s'assurer que les conclusions et recommandations des évaluations qu'elle commande ont un impact positif maximal sur la performance du programme commun. Cependant, à la lumière de la situation financière globale de l'ONUSIDA, la direction demande que le Conseil, tout en examinant le projet de point de

décision sur le financement adéquat de la fonction d'évaluation<sup>4</sup>, envisage de nuancer ce point en ajoutant la phrase « en tenant compte de la situation financière globale du Programme commun ».

**Projets de points de décision :** Le CCP est invité à :

14. Rappelle la décision 11 de la 45<sup>e</sup> session du Conseil de Coordination du Programme approuvant le Plan d'évaluation 2020-2021 de l'ONUSIDA ainsi que les décisions 9.1 et 9.2 de la 47<sup>e</sup> session du Conseil de Coordination du Programme se félicitant des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Politique d'évaluation et du Plan d'évaluation, reconnaissant le travail important effectué par le Comité consultatif d'experts à l'appui du Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA, et demandant que le prochain rapport annuel soit présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2021 ;
15. Se félicite des progrès continus dans la mise en œuvre de la politique d'évaluation et du plan d'évaluation 2020-2021 et, compte tenu de la situation financière de l'organisation, réitère la décision 9.3 de la 47<sup>e</sup> session du Conseil de Coordination du Programme demandant au Directeur exécutif de veiller à ce que la fonction d'évaluation reste suffisamment dotée en ressources et en personnel conformément à la politique d'évaluation approuvée par le Conseil de Coordination du Programme dans la décision 6.6 de sa 44<sup>e</sup> session ;
16. Accepte la composition du Comité consultatif d'experts sur l'évaluation proposée par le Bureau du CCP pour la période 2022-2023 comme mentionné à l'annexe 1 du rapport annuel 2021 (UNAIDS/PCB (49)/21.28), approuve le Plan d'évaluation 2022-2023 (UNAIDS/PCB (49)/21.28) entériné par le Comité consultatif d'experts et attend avec impatience le prochain rapport d'évaluation annuel qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2022 ;
17. Prend note du résumé des principales conclusions des évaluations menées en 2021 et de la réponse de la direction au rapport d'évaluation annuel et au plan d'évaluation 2022-2023.

*[fin du document]*

---

<sup>4</sup> Voir par. 79, [https://www.unaids.org/sites/default/files/media\\_asset/PCB49\\_Annual\\_Evaluation\\_Report\\_Plan2022-2023\\_EN.pdf](https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/PCB49_Annual_Evaluation_Report_Plan2022-2023_EN.pdf). « [...] réitère la décision 9.3 de la 47<sup>e</sup> session du Conseil de Coordination du Programme demandant au Directeur exécutif de veiller à ce que la fonction d'évaluation reste suffisamment dotée en ressources et en personnel conformément à la Politique d'évaluation [...] ».